

Edito

Le mois de mai passe toujours trop vite. Quand on est étudiant, c'est la dernière ligne droite avant le stage : examens, projets à rendre, dernières soirées avec sa promo avant la rentrée...

Dans le monde du travail, ce n'est pas mieux : dead-line à tenir sur de nombreux projets à finir avant l'été, course pour trouver les ressources durant le mois de mai et ses nombreux ponts – qui ne sont franchement pas nombreux cette année !

Quoi qu'il en soit voici, dans cette course effrénée la nouvelle newsletter de mai en attendant un mois de juin tout aussi intense avant les grandes vacances.

Les métiers de l'ingénieur SupOp

Ce mois-ci, c'est Benjamin Taunay (ESO 07) qui nous parle de son métier : ingénieur optronique chez NOVALASE, société bordelaise spécialisée en solutions optroniques pour l'industrie et la défense (et récemment devenue NOVALASE ISIS-MPP). Son métier est fondamentalement pluridisciplinaire : il est en contact avec de nombreuses personnes et en interaction avec des disciplines très variées.



Quel est ton métier ?

Je suis ingénieur optronique (système optronique). Mes occupations sont diverses :

- l'ingénierie (conception optique, Zemax, Matlab, design optronique). Les applications vont du banc de métrologie militaire à la machine d'usinage laser en passant par l'assistance au développement sous Zemax d'une centrale solaire.
- la gestion de projet qui représente un quart de mon temps de travail. (Ndlr: voir le témoignage de Laetitia Hua le mois dernier)
- veille technologique, contact fournisseur, client, etc.

Est-ce un métier faisable en sortie d'école?

Tout à fait, c'est mon cas.

On commence par faire uniquement de l'ingénierie technique, et en fonction des opportunités et des envies j'ai pu m'orienter vers une part de suivi de projet.

Selon moi, il est essentiel de faire de la technique pure en début de carrière. C'est une formidable école qui permet d'éviter des erreurs en gestion de projet notamment.

As-tu beaucoup d'interactions avec d'autres personnes / métiers ?

En tant qu'ingénieur optronique, je travaille tous les jours avec des mécaniciens, des informaticiens et des électroniciens.

C'est très enrichissant mais aussi truffé de pièges. C'est un apprentissage que de savoir travailler efficacement avec d'autres corps de métier. Par exemple, la 1^{ère} barrière est de se définir un vocabulaire commun.

Qu'est-ce qui te plaît le plus dans ton métier ?

La pluridisciplinarité

L'international en question

L'essentiel des points à prévoir.

Partir à l'étranger, ça ne s'improvise pas ! Sinon, gare au retour de bâton ! Quand on est jeune et que l'envie de partir nous titille, on est prêt à toutes les concessions. Attention néanmoins à ne pas se retrouver dans des situations imprévisibles. Voici un petit tour d'horizon des choses à bien négocier.

La santé

Quand on part sous contrat français comme le VIE, l'expatriation, la mission longue durée : pas de problème ! L'employeur est tenu de nous fournir une assurance et dans la plupart des cas, on continue de cotiser au régime général de la sécurité sociale - à l'exception des expatriés de longue durée (9 ans) qui cotisent à la Caisse des Français de l'Etranger.

Par contre, si vous comptez partir en contrat local, que ce soit pour un stage ou un vrai job, n'oubliez pas de demander une assurance de santé. En effet, dans certains pays, comme les pays Anglo-saxons, les soins peuvent coûter très chers : jusqu'à plusieurs milliers d'euros pour une opération. N'hésitez surtout pas de vérifier que l'assurance est « all inclusive » et couvre tout, y compris les opérations dentaires. En effet, quoi de plus rageant que de se retrouver à découvert à cause d'une rage de dent ?

Par ailleurs, avant de partir, n'oubliez pas de vous faire vacciner contre les maladies locales (Fièvre jaune, encéphalite japonaise, ...). La liste des vaccins recommandés par pays est sur le site du Ministère des Affaires Etrangères: http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs_909/index.html

Le salaire et les à-côtés

Par le salaire, on entend tous les avantages annexes comme le logement, la voiture de fonction, le garde du corps, voyages d'agrément en France...

Pour ce qui est du salaire, il est important de bien évaluer le coût de la vie sur place : en effet de nombreux pays ont un coût de la vie supérieur à celui qu'on trouve ici. Sans compter que si vous souhaitez acheter un produit d'importation - tel que du fromage - il vous en coûtera plus cher.

De même, si vous êtes payé en euros et que vous travaillez dans un pays avec une autre monnaie, il peut être intéressant de négocier une clause de couverture du taux de change. En effet, certaines monnaies peuvent fluctuer énormément et vous pouvez perdre rapidement en pouvoir d'achat (plus de 20% sur un an).

Un retour ?

Si tu as des idées ou des commentaires à nous faire partager sur ce que tu aimerais trouver dans cette newsletter, n'hésite pas à nous envoyer un petit mail à florence.poutriquet@supoptique.org (ESO 08) ou christine.chanteloup@supoptique.org.